



Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
24 avril 8 mai 2013

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Olivier Pitre, Directeur
SESAT
Tél: (819) 732-8809 poste 8239
Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Radio-Canada
2013-05-01

La Commission parlementaire sur la fluoration de l'eau potable dépose son rapport

Mise à jour le mercredi 1 mai 2013 à 9 h 10 HAE | Geneviève Proulx | Radio-Canada

Commenter 2 +1 0 Recommander 13 Tweet 2 Partager T. 

La Commission parlementaire sur la fluoration de l'eau potable dépose son rapport



La Commission parlementaire sur la fluoration de l'eau potable dépose son rapport

Une semaine après la tenue de ses audiences, la Commission parlementaire sur la fluoration de l'eau potable a déposé son rapport, mardi. Elle y recommande de maintenir le programme.

Au total, une dizaine de groupes et une trentaine de mémoires ont été entendus et lus. Les parlementaires se disent convaincus des avantages liés à la fluoration de l'eau pour prévenir la carie dentaire. « C'est la mesure préventive qui doit primer pour contrer les effets de la santé dentaire. Il faut mettre un frein à cette épidémie », soutient la députée de Richmond, Karine Vallières.

C'est une défaite pour de nombreux citoyens de Richmond qui s'opposent à la fluoration de leur eau potable. Ils auraient souhaité que les parlementaires se penchent sur la légalité de l'imposition de l'ajout de fluor dans l'eau potable. Une pétition de près de 4000 noms avait été déposée à l'Assemblée nationale il y a quelques mois.

Le rapport indique qu'il faut trouver des moyens pour sensibiliser la population aux bienfaits de la fluoruration de l'eau potable. « On demande à l'Institut de la santé publique du Québec de mettre en place une veille scientifique pour collecter l'ensemble des données probantes qui pourraient continuer à sortir par rapport à la fluoruration. Il faut continuer à cumuler ces données sur une base fréquente et de remettre ces chiffres à la population et aux groupes qui sont intéressés à les obtenir », a expliqué Mme Vallières.

Selon certaines études, la fluoruration de l'eau pourrait réduire la carie dentaire de 40 %. Au Québec, 3 % de la population consomme une eau fluorée.

[Lien vers le site Internet de la Commission](#)